

Art, Littérature et Philosophie : une relecture du Complexe



Numéro Spécial 1: Juillet 2018
Étude Réunie par
DJE Bi Tchan Guillaume
Université Félix Houphouët-Boigny

Comité scientifique

BOA Thiémélé L. Ramsès (PT), Université Félix Houphouët-Boigny
COULIBALY Adama (PT) Université Félix Houphouët-Boigny
DIANDUE Parfait Bi-Kacou (PT) Université Félix Houphouët-Boigny
DIOP Papa Samba (Pr.), Université Paris-Est Créteil
GOUAFFO Albert (PT / HDR), Université de Dschang
HAREL Simon (Pr.), Université de Montréal
KONANDRI Virginie (PT), Université Félix Houphouët-Boigny
KONÉ Amadou (Pr.), Georgetown University, Washington DC
KOUAKOU Jean-Marie (PT), Université Félix Houphouët-Boigny
MADEBE Georice Bertin, (DR /HDR), IRSH / Gabon
MAMBENGA-YLAGOU Frédéric (MC / HDR), Université Omar Bongo
MANGEON Anthony (Pr.), Université de Strasbourg
MBONDOBARI Sylvère (MC), Université Omar Bongo
MOUKAGA Hugues (PT), Université Omar Bongo
OBIANG Ludovic (DR/HDR), IRSH Gabon
RENOMBO Steeve (MC), Université Omar Bongo
RENOUPREZ Martine (Pr.), Université de Cadix
ROPIVIA Marc-Louis (PT), Université Omar Bongo
SISSAO Alain (DR), CNRST Ouagadougou
TONDA Joseph (PT / HDR), Université Omar Bongo

Comité de lecture

Parfait Bi-Kacou DIANDUE (PT)
Babou DIENE (MC)
Jean-Marie KOUAKOU (PT)
Achille Fortuné MANFOUMBY MVE (MR)
Gyno-Noël MIKALA (MC)
Pierre-Claver MONGUI (MC)
Firmin MOUSSOUNDA IBOUANGA (MC)
Pierre NDEMBY MANFOUMBY (MC)
Jean-Jacques Rousseau TANDIA MOUAFU (MC)



ISSN 2520-9809

Titre clé : Revue gabonaise de littérature et sciences humaines

Titre clé abrégé : Rev. gabon. litt. sci. hum.

Comité de rédaction

BA Ousmane, Sociologie, UCAD

EKOGHA Thierry, Philosophie, UOB

LENDIRA Raoul, Espagnol, UOB

KOMBILA Mireille, Lettres Modernes, UOB

MAPANGOU Dacharly, Lettres Modernes, UOB

MATOUMBA Martial, Histoire et Archéologie, IRSH

MONGUI Pierre-Claver, Lettres Modernes, UOB

MOUSSOUNDA Féréole Clarpin, Histoire et Archéologie, UOB

MPAGA Christ-Olivier, Philosophie, UOB

NDEMBY Pierre, Lettres Modernes, UOB

NTSAME OKOUROU Frankline, Littératures Africaines, UOB

ZAME AVEZO'O Léa, Littératures Africaines, UOB

Université Omar Bongo

Département de Lettres Modernes

Centre d'Etudes et de **Recherches Littéraires** sur les **Imaginaires** et la **Mémoire**

Juillet 2018

SOMMAIRE

1. Bi Tchan Guillaume DJE

Performances annuelles, perception de compétence et performances au Baccalauréat des élèves de l'enseignement général secondaire (République de Côte d'Ivoire)

2. Valère NKELZOK KOMTSIND

Conduite des membres des comités thérapeutiques et qualité de la Prise En Charge (PEC) des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH) dans la région de l'extrême nord au Cameroun

3. Sopia Hélène Félicité AHO

La femme africaine entre deux chaises : prisonnière de la toile tissée par la controverse sur la modernité

4. Banhouman KAMATE

La lumière dans la mise en scène des spectacles théâtraux de Sidiki Bakaba : les cas de *L'exil d'Albouri* (2003) et *d'Iles de tempête* (2007)

5. Adjo Sébastienne KOUAME, Apo Julie N'CHOT & Alain TOH

Résilience des jeunes filles dans un contexte socio-économique faible et grossesse en milieu scolaire ivoirien : cas du Lycée Moderne 1 d'Abobo (Abidjan)

6. Ossei KOUAKOU & Akeigba Sandrine GUEDE

Niveau d'instruction, statut socio-économique et itinéraire thérapeutique des patients du service de cancérologie de Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville-Abidjan.

7. Bi Tra Jamal SEHI & Bi Tizié Emmanuel GALA

Leadership féminin entre logique économique et gestion du temps libre en milieu urbain : cas des mouvements tontiniers des femmes Gouro à Abidjan (Côte d'Ivoire)

8. Apo Philomène SEKA

Réflexivité, réflexibilité et altérité dans *Le ventre de l'Atlantique* de Fatou Diome

9. Amani Augustin KOUADIO & Anthelme Gnakpa GALLE

Aménagement et contraintes à l'adhésion aux projets de développement en milieu rural ivoirien

10. Madeleine KABORE épouse KONKOBO

Politique et développement en Afrique : quelles stratégies pour un développement humain durable ?

11. Mahier Jules Michel BAH, Koffi Gnamien Jean-claude KOFFI & Bodou YAO

Politique de l'environnement et gestion des ordures ménagères dans le District d'Abidjan : cas des communes d'Adjamé et de Cocody

12. Tegnambla Prudence BROU

La figure dramatisée de Chaka : images et échos schémiques de l'imaginaire

AMENAGEMENT ET CONTRAINTES A L'ADHESION AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT EN MILIEU RURAL IVOIRIEN

Amani Augustin KOUADIO

Institut d'Ethno-Sociologie

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan – Côte d'Ivoire)

amaniaugustin@gmail.com

Anthelme Gnakpa GALLE

Institut d'Ethno-Sociologie

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan – Côte d'Ivoire)

Résumé

Cette étude a pour objectif d'analyser les logiques qui sous-tendent la non adhésion des populations des villages de Zahidougba et de Niéprouboué au projet de regroupement de la tribu Néko dans le département de Lakota. Elle a pris en compte les personnes ressources telles que les initiateurs de projets, les chefs et les responsables de communauté et tout sachant pouvant renseigner sur le projet et a concerné 28 personnes. L'approche essentiellement qualitative, mobilisée dans cette étude et réalisée dans les principes de la saturation des données, a été possible à travers les récits de vie, les parcours individuels, et les entretiens individuels. Cette méthodologie a permis d'aboutir aux résultats suivants : la non adhésion des populations au projet de regroupement des villages de la tribu est due aux pratiques sociales et culturelles autour de l'espace villageois, aux rapports entre les promoteurs de projets et les populations villageoises, et à la possibilité des pertes de terres du fait de l'éloignement avec le nouveau site.

Mots clés : pratiques sociales ; non-adhésion ; regroupement ; développement ; infrastructures.

Abstract :

This study seeks to provide logical accounts of why the populations of both Zahidougba and Nieprouboue, two villages in the administrative department of Lakota, fail to adhere to the project of grouping into the neko tribe. The study concerned informants such as the project initiators, chiefs, communities leaders, and any other reliable individual able to provide information about the project, that is in total 28 informants. The study which is based on an essentially qualitative approach was carried out resorting to the principles of data saturation, and was made possible through stories of life, individual backgrounds, and individual interviews. This

methodology led to the following results: The failure to adhere to the grouping project of the villages of the tribe by the populations is related to the social and cultural practices around village space, the relationship between the promoters of the project and the village populations and the possibility of the land loss regarding of the distance from the new site.

Key words: social practices; failure to adhere; grouping; development; infrastructure

Introduction

La question du développement économique, social et culturel a toujours été au centre des réflexions dans différents pays, notamment ceux de l’Afrique subsaharienne. En effet dès l’accession des Etats africains à l’indépendance, il a été constaté un déséquilibre au niveau de la répartition des infrastructures socio-économiques. La majorité des activités économiques étaient concentrées autour des Capitales (K. M. Diby, 2013).

Dans le but d’harmoniser le développement sur l’ensemble des territoires nationaux, une politique d’aménagement de l’espace a été adoptée par les gouvernants africains (MEMPD-UE, 2006). Cette politique avait pour objectif le rétablissement de l’équilibre entre les zones dites en retard et celles dites avancées en matière de dotation en infrastructures socio-économiques de base d’une part, et d’autre part à regrouper des localités villageoises en vue de faciliter le développement économique, social et culturel par l’accès à l’eau potable, au réseau électrique, aux soins de santé et à l’éducation de base (PND 2012-2015).

La politique d’aménagement du territoire a été exécutée à travers différents programmes publics de développement, à savoir les « perspectives décennales de développement économique, social et culturel 1960-1970 » et les plans quinquennaux. Ces programmes avaient pour but à la fois d’harmoniser le développement socio-économique et culturel sur le territoire national et de regrouper les villages (MEMPD-UE, 2006).

Les perspectives décennales sont articulées autour de trois objectifs globaux qui sont :le décollage économique, qui vise à définir les grandes lignes de la croissance et la répartition équitable des ressources disponibles ; la transformation des structures de production ; le financement de la croissance et quatre objectifs sectoriels que sont le développement des infrastructures économiques; la promotion des infrastructures culturelles, sociales et administratives; le développement agricole; l’expansion industrielle (PND, op cit, p16.).

Les plans quinquennaux, contrairement aux perspectives décennales de développement, ont inscrit l’aménagement du territoire comme un axe important de réflexion dans la politique de développement économique et social du pays.

Cette prise de conscience des autorités politiques de l'époque post-coloniale vient du fait que le pays, après dix ans d'existence légale, était confronté à de graves disparités régionales liées en partie à une mauvaise ventilation des investissements entre les villes et les campagnes (MEMPD-UE, op. cit., p16). C'est dans cette perspective qu'ont vu le jour, sous l'impulsion des experts du gouvernement ivoirien et de la coopération, les projets de regroupement des villages en Côte d'Ivoire. En effet, au cours du quinquennat 1960-1965, les Ministères ivoiriens du Plan et de l'Intérieur, par l'intermédiaire de leurs agents locaux, ont cherché à déplacer, pour les « fusionner » un certain nombre de villages, en vue de les moderniser et d'accélérer leur développement socio-économique (B. G. Ziri, 2005). C'est ainsi que dans le département de Lakota, plusieurs projets de regroupement ont vu le jour depuis les années soixante-dix (70) et ont consacré la création et la modernisation des villages de Dahiri, Zokolilié et de Gbahiri. Cette politique a permis à ces villages de bénéficier d'habitats modernes, d'un accès à l'eau potable, d'un raccordement au réseau électrique de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), de la construction de centres de santé, d'écoles primaires et de marchés.

A l'instar de ces premiers regroupements, un autre a été envisagé pour les sept villages de la tribu Nèko à partir de 1980 et mis en exécution en 1998 à la faveur de la politique de décentralisation amorcée en Côte d'Ivoire. L'objectif de ce projet était de permettre le développement de ces villages par l'accès aux infrastructures socio-économiques de base. C'est ainsi que le nouveau site a été doté d'un château d'eau, de l'électricité, d'un centre de santé, de deux écoles primaires publiques, de latrines publiques, d'un marché, d'un centre culturel pour la jeunesse et d'une coopérative agricole (COOPADEN).

Dans la mise en œuvre du projet, malgré les infrastructures socio-économiques mises à la disposition des populations, on constate que les villages de Zahidougba et de Niéprouboué refusent de rejoindre les autres villages sur le nouveau site, obligeant les élèves à parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre à l'école sur le nouveau site. Il en est de même pour les populations qui sont obligées de parcourir une grande distance à pieds pour avoir accès aux soins médicaux sur le nouveau site. Suite à cette indifférence des populations de Zahidougba et de Niéprouboué à l'idée de regroupement des villages de la tribu Néko, les cadres; les initiateurs du projet ont entrepris des démarches de sensibilisation auprès des chefs de familles et auprès des chefs coutumiers des deux villages en vue d'encourager les habitants à rejoindre le nouveau site. Malgré ces démarches entreprises en vue de favoriser le ralliement de ces deux villages au projet, ceux-ci refusent d'y adhérer.

Cette situation nous amène à nous poser la question de savoir, pourquoi en dépit des besoins en infrastructures socio-économiques affichés par les habitants de Zahidougba et de Niéprouboué, ceux-ci n'adhèrent pas au projet de regroupement de

la tribu Néko? En d'autres termes quelles sont les logiques socio-anthropologiques à l'origine de la non-adhésion des habitants de Zahidougba et de Niéprouboué au projet de regroupement de la tribu Néko ?

L'objectif de cette contribution est d'analyser les logiques socio-anthropologiques qui expliquent la non-adhésion des populations de Zahidougba et de Niéprouboué au projet de regroupement de la tribu Néko.

1- Méthodologie

Cette étude a été réalisée dans les villages de Zahidougba et Niéprouboué de la tribu Néko dans le département de Lakota. Cette tribu a été choisie parce qu'elle est l'une des plus grandes tribus et dont le regroupement a été amorcé depuis environ 20 années mais qui n'a pu jusqu'ici faire adhérer tous ceux qui y étaient opposés. Une enquête de terrain a été réalisée et a pris en compte les populations rurales de ces deux villages dans une approche essentiellement qualitative à travers les entretiens individuels et des focus groupes avec les jeunes des villages. Outre ces acteurs, l'étude a pris en compte les autorités administratives de Lakota et de Niambézaria. Au total c'est 22 personnes qui ont été interrogées choisies par la technique du choix raisonné réalisée dans les principes de la saturation des données doublée de la technique d'échantillonnage à boule de neige. Cela a permis la collecte des informations sur une période de deux semaines allant du 11 au 24 Août 2017. La méthode ethnographique a permis quant à elle l'analyse des informations recueillies par la mise en œuvre des pratiques des populations et de leur univers de référence.

2- Résultats

2.1. Contraintes liées à l'adhésion aux projets de regroupement des villages

2.1.1 Pratiques sociales et culturelles autour de l'espace villageois

L'espace social en milieu rural Dida met en relation de nombreux acteurs qui sont, soit matériels (les hommes et un ancien vivant), soit immatériels (les vivants et les divinités, les ancêtres). A Zahidougba, les rapports se font de villageois à un ancêtre vivant gardien de la communauté, et à Niéprouboué, les habitants sont reliés à des êtres transcendants. À Zahidougba, la population a un rapport de redevance avec un ancêtre vivant. Les habitants de ce village considèrent ce dernier comme un protecteur du village et celui par qui, ils ont la possibilité d'avoir accès à leurs défunts parents. Aussi il faut noter que le village de Zahidougba est le lieu initialement choisi pour le

regroupement de la tribu. A cet effet, les anciens d'alors ont mandaté monsieur K.J pour veiller sur leurs enfants qui allaient quitter l'ancien village pour occuper celui de Zahidougba. C'est ce que dit monsieur G.D.A notable à la chefferie de Zahidougba en ces termes : « *ici ya pas de premier ancêtre. Nous avons quitté notre ancien village pour venir ici. Parce que c'est ici les chefs et les cadres avaient choisi pour le regroupement. Mais on avait peur pour venir ici parce que nos parents nous ont dit que quand tu es de Néko et qu'on crie ton nom dans cette forêt, les morts viennent te chercher. Et c'est grâce à K.J que nous sommes arrivés ici parce qu'il a parlé avec les anciens et ils ont enlevé le mauvais sort qui planait* ».

Au regard de ces propos, on remarque que les habitants de Zahidougba considèrent leurs ancêtres comme " leurs protecteurs " et ils leur sont redevables. En effet selon cette population, c'est grâce aux ancêtres et plus spécifiquement « *gbahié* »¹ que le mauvais sort qui régnait sur les *nêkuha*² a été expié. Cette divinité qu'est *gbahié* est vénérée aussi bien par la population locale que par des personnes qui viennent d'autres localités. Le représentant de cette divinité parmi les vivants, c'est-à-dire K.J, a de l'obédience auprès des villageois. Et ses décisions ne sont quasi contestées par les villageois, car selon eux les décisions ne viennent pas de K.J lui-même, mais des ancêtres et que K.J n'est qu'un intermédiaire entre les vivants et le dieu des ancêtres. A cet effet aucune décision de K.J ne doit être discutée. Celui qui discutera les décisions de K.J discute par ricochet les décisions du dieu protecteur. Ce qui est passible de punition de la part des dieux.

On retient donc que K.J est l'artisan de la non-adhésion au regroupement chez les habitants de Zahidougba. C'est ce qu'affirme monsieur G.J instituteur à la retraite et habitant du nouveau village de Néko en ces mots « *au cours d'une rencontre entre les villageois et les cadres de la tribu, B.D.E a dit au villageois que lorsque le coq veut annoncer le jour, il se met sur le toit pour que tout le village entende son cri* ». Selon cet enquête, cette phrase a choqué monsieur K.J. En effet à l'époque où se tenait la rencontre, K.J était l'homme influant de la tribu, voire de la région, et personne ne pouvait tenir de tels propos en sa présence. Cela constituait un affront, et surtout venant d'un jeune homme, était irrecevable et choquant pour sa personnalité en raison de son statut social au sein de la tribu. La réponse appropriée pour sanctionner de tels propos était le refus du nouveau projet de regroupement de la tribu en encourageant les gens de sa communauté de ne pas effectuer le déplacement sur le nouveau site.

Contrairement aux habitants de Zahidougba, ceux de Niéprouboué ont un rapport direct avec leurs ancêtres sans passer par un intermédiaire. En effet pour

¹Gbahié est le nom de la divinité que vénèrent les habitants de Zahidougba

² Nêkuha signifie originaires de la tribu Néko

l'amélioration des récoltes, ceux-ci font des dons aux dieux afin que leurs productions soient protégées des insectes et oiseaux dévastateurs.

De même, pendant certains événements importants du village, les populations se retrouvent sur les tombes de leurs ancêtres pour invoquer leur protection et leur assistance. C'est le cas des tournois de football où les joueurs des villages vont se recueillir sur les tombes des joueurs défunts afin que ceux-ci leur apportent leur aide pour remporter des trophées lors des tournois inter-villages. Cet attachement à ces joueurs défunts découragent le déplacement de ces populations vers un autre site, qui serait synonyme de rupture d'avec ces esprits et de leur aide.

Lors des cérémonies festives et autres événements, le chef de terre invoque l'assistance des ancêtres pour la réussite de la cérémonie. Selon les populations il n'est donc pas question de laisser tous ces êtres pour aller sur un site éloigné. K.D. un ancien de Niéprouboué disait en ce sens « *l'âme de nos ancêtres reposent ici et c'est facile pour nous de les approcher. Quand nous avons besoin d'eux, on les invoque en versant la boisson, quant à nos jeunes gens, ils vont au cimetière quand il y a des tournois de football* ».

A Niéprouboué, la population a un rapport de protecteur à protégés, en ce qui concerne les tournois de football de supporters à ancêtres. Ce rapport est perceptible par les libations et recueils saisonniers.

2.1.2. Pratiques religieuses autour de l'espace villageois

A Zahidougba et Niéprouboué, les populations sont à majorité animistes. Les habitants de ces deux villages pratiquent pour la plus part une sorte de religion avec un prêtre à leur tête. Ce prêtre est la courroie de transmission des vœux des pratiquants à leurs ancêtres. C'est ce que nous fait savoir monsieur G.D.A., habitant de Zahidougba « *ici il y a des églises, et une mosquée. Mais beaucoup d'Hommes ici vont chez K.J. c'est lui qui parle avec nos ancêtres. Il sait ce qu'ils veulent et puis c'est par lui on passe pour leur parler aussi. Il y a même des gens qui quittent ailleurs avec des malades pour venir le voir. Il n'est pas là pour nous seul* ». Il ressort de ce discours que les pratiques religieuses des habitants des deux villages sont des pratiques animistes. En effet, ces populations sont en rapport avec leurs morts et leurs ancêtres à travers l'intermédiation d'un prêtre. Elles opèrent des transactions avec leurs ancêtres et les parents défunts pour bénéficier d'eux de l'assistance, de la protection. Ces rapports religieux entretenus influencent la participation au projet de regroupement de la tribu Néko.

2.2. Rapports avec les concepteurs de projets

Il n'existe pas de communautés humaines qui ne soient pas en relation les unes avec les autres. Le projet de regroupement de la tribu Néko a mis en relation deux groupes d'acteurs, notamment les villageois et les cadres initiateurs du projet. Nous avons d'abord la qualité des rapports entre les concepteurs du projet et les habitants

de Zahidougba et de Niéprouboué avant l'initiative du regroupement de la tribu, puis l'évolution des rapports entre les deux groupes d'acteurs au cours de la mise en œuvre du projet, et enfin les effets du changement des rapports sur le déroulement du projet.

2.2.1. Rapports avant le projet

Nous prononcer sur la qualité des rapports entre les acteurs présents dans la tribu avant le projet de regroupement, revient à nous interroger sur la qualité des rapports et leur influence sur l'adhésion des populations au regroupement de la tribu Néko.

Les villageois de Niéprouboué et de Zahidougba avaient une relation paisible avec les cadres initiateurs du projet avant l'initiation du projet. C'est ce que dit monsieur D.G.J cadre à la retraite et résidant à Abidjan : *« nous avions de très bonnes relations avec nos frères des autres villages avant l'initiation du projet. C'est après que tout a changé »*. K.P habitant de Zahidougba renchérit et dit *« on vivait bien avant, y avait rien entre nous »*. L'emploi du temps passé montre qu'effectivement les différents acteurs ont eu des rapports paisibles avant l'initiation du projet Néko.

2.2.2. Rapports au cours de la mise en œuvre du projet

Il faut savoir qu'aucune relation n'est immuable, étant donné que la réalité sociale n'est pas statique mais plutôt dynamique. De ce fait, les rapports entre habitants de Zahidougba et les initiateurs du projet de regroupement de la tribu ont connu un changement au fil du temps et des événements. Ce changement des rapports n'est pas ex nihilo mais il a une origine selon monsieur D.M., un habitant de Zahidougba. C'est ce qu'il dit en ces termes : *« après la dernière réunion qui s'est tenue en 1982 à Niéprouboué entre les cadres et les villageois de la tribu, c'est ici que les chefs et les cadres avaient choisi pour le regroupement. Donc en 1983, nos parents sont venus s'installer. Ils ont construit leurs maisons en dur. Après quoi, ils ont commencé à lotir le village. Pendant le lotissement du village, monsieur B.D.E a dit au géomètre d'arrêter le travail. Cet arrêt des travaux a fait que les papiers³ des villageois ont été bloqués. Et il nous a dit que le site de Zahidougba n'est pas approprié pour le regroupement et que désormais tous les villages doivent partir vers la grande route⁴. Il a même usé de son pouvoir pour faire fermer notre école primaire. Comme c'est eux qui étaient au pouvoir ils ont fermé l'école, comme ça on allait être obligé de quitter ce site pour aller sur le nouveau. Mais ce qu'ils ont fait n'a pas arrangé les choses ça même créer deux groupes »*. Il ressort de ces propos que le premier site choisi a été controversé par certains cadres et villageois, créant ainsi deux camps opposés au sein de la tribu. Chaque camp étant soutenu par des cadres considérés comme des leaders du groupe. Il ressort ici que la recherche de l'hégémonie entre les cadres a contribué à la détérioration des

³ Papiers: Documents servant de titre pour les propriétaires des lots

⁴ La grande route: la voie qui part de Lakota à Sassandra (sur l'axe Lakota-Sassandra)

rappports entre les cadres et les villageois de Zahidougba. L'interaction entre les acteurs en milieu rural est transformatrice des rapports sociaux. Ce qui a été le cas pour la population de Zahidougba et de Niéprouboué avec les responsables du nouveau projet de regroupement de la tribu Néko.

Selon monsieur K .D résidant à Niéprouboué, l'invariance de leurs rapports avec les initiateurs du projet se trouve dans le fait que ceux-ci se sont concertés et ont trouvé une solution bilatérale. Selon K.D, la distance entre leurs plantations et le nouveau site choisi est d'environ 15 km. A cet effet, cette population estime que la distance ne les arrangera pas pour exercer leurs activités quotidiennes. Ainsi, l'éloignement des exploitations villageoises a conditionné le départ des populations de leur site d'origine. Ceci démontre la capacité qu'ont les populations rurales à conserver leurs espaces coutumiers à travers une négociation avec les partenaires au développment rural et des stratégies.

Les habitants de Zahidougba et de Niéprouboué ont entretenu des rapports harmonieux avec les initiateurs du projet avant la conception du projet de regroupement. Cependant, ces rapports ont évolué au fil du temps entre la population de Zahidougba et certains cadres, passant désormais des rapports de paix à des rapports conflictuels. Ce changement des rapports dû à la controverse liée au choix du site et la recherche de l'hégémonie entre les cadres a influencé l'adhésion des populations au projet de regroupement. Ce qui a fait que les habitants de Zahidougba n'ont pas adhéré au regroupement. On retient ici que l'interaction entre les acteurs du milieu rural agit profondément sur la cohésion sociale entre les acteurs. Ces interactions entre les populations et certains cadres de la tribu ont provoqué une crise du lien social.

2.3. Représentations sociales liées au regroupement de la tribu Néko

Parler des représentations sociales liées au regroupement revient en effet à montrer d'une part les avantages liés au regroupement, d'autre part à faire le point des inconvénients liés au regroupement.

2.3.1. Inconvénients du regroupement selon les populations villageoises

Selon les enquêtés, en même temps que le regroupement est avantageux, il est également porteur d'inconvénients. Cela se présente sous trois formes : rupture entre les villageois et les cadres (1), séparation des vivants d'avec les ancêtres (2) et éloignement des populations de leur patrimoine foncier (3).

2.3.1.1. La fragilisation des rapports

Pour les habitants de Zahidougba et Niéprouboué, le regroupement contribue à la distanciation entre les cadres et les villageois. Ils affirment à cet effet que les cadres, lorsqu'ils reviennent de leurs études, oublient leurs traditions et raisonnent comme les « blancs⁵ ». De cette confrontation entre les logiques des élites villageoises et les idéologies traditionnelles naît la rupture. En effet les ruraux veulent conserver leurs identités traditionnelles alors que les élites sont dans une posture de vouloir moderniser ces milieux. Ce qui donne lieu à des conflits ouverts, fragilisant alors la cohésion sociale.

2.3.1.2. Séparation des villageois d'avec les ancêtres

L'autre inconvénient qu'affichent les populations villageoises face au regroupement est que le regroupement est synonyme de déplacement et le déplacement entraîne la séparation des déplacés d'avec leurs ancêtres. Selon D.D.E, habitant de Niéprouboué, « *si tu acceptes le regroupement c'est que tu acceptes de te déplacer mais tu ne te déplaces pas avec ton cimetière. Bon tu comptes sur qui pour nettoyer les tombes de tes parents. Mon petit⁶ on est toujours en Afrique, faut pas oublier ça* ». Pour ce dernier la culture africaine demande qu'on soit toujours en rapport avec les morts. Selon lui, les morts assurent la protection des vivants. Il est donc nécessaire qu'on ne s'éloigne pas des ancêtres plutôt qu'on soit proche d'eux pour bénéficier de leurs faveurs. Ainsi donc, les populations rurales, malgré les différentes transformations que subissent les milieux ruraux, restent attachées à leurs pratiques et sont parfois même prêtes à refuser la modernisation dans l'optique de la préservation et de conservation de leurs pratiques.

2.3.2. Eloignement des populations de leur patrimoine foncier

Le dernier inconvénient au regroupement selon les habitants de Zahidougba et Niéprouboué est relatif à la distance entre les plantations et l'espace à occuper. Pour ces derniers, le regroupement est un facteur d'éloignement des populations de leurs patrimoines fonciers. La terre est la principale source de revenu pour les populations du milieu rural. En effet, la plupart des activités économiques en milieu rural se pratiquent sur le patrimoine foncier. Or avec l'avènement des cultures d'exportation comme le cacao, le café, l'hévéa et le palmier à huile, la terre est devenue rare et fait l'objet de convoitise. Le foncier est devenu une marchandise dont la vente est devenue monnaie courante. C'est ce que dit monsieur D.D.E habitant de Niéprouboué : « *les gens vendent la terre comme amusement⁷ il suffit que tu partes loin et ta parcelle est vendue. A*

⁵ Blancs: toute personne ayant adopté la culture occidentale

⁶ Mon petit: l'enquêteur, une manière pour l'enquêté de montrer qu'il est âgé que l'enquêteur

⁷ Le mot amusement signifie ici ; la récurrence, la facilité à vendre les terres.

Goboué⁸ comme ça les gens se retrouvent toujours à Lakota pour régler affaire de terre même chez nous ici ça se passe à plus forte raison si on quitte ». Pour ces derniers il est plus qu'un impératif que les populations soient sur leurs terres au risque de les perdre. L'éloignement de la ressource foncière est un facteur d'expropriation dans la mesure où le nouvel acquéreur peut user de son capital social au sein de la communauté pour revendiquer le statut de propriétaire. La seule garantie pour la conservation de sa parcelle est la présence continue et régulière sur l'espace.

En somme, le regroupement, même s'il favorise l'acquisition d'infrastructures socioéconomiques, a de nombreux inconvénients. Le regroupement freine la cohésion sociale, sépare les villageois de leurs ancêtres et entraîne l'éloignement des plantations.

3. Discussion

Cette étude réalisée dans deux villages de la tribu Néko révèle que la non-adhésion des habitants de Zahidougba et de Niéprouboué au projet regroupement de ladite tribu a une origine dans les pratiques sociales, religieuses et culturelles.

Les résultats de cette contribution montrent que les populations rurales de Zahidougba et de Niéprouboué n'ont pas adhéré au regroupement de la tribu Néko en raison de leur attachement aux pratiques sociales, culturelles et religieuses. En effet, les populations de ces deux villages ont des rapports de protecteurs à protégés soit avec un être suprême ou avec ancêtre décédé. Ainsi, l'occupation permanente de l'espace villageois par les populations de ces deux villages garantit le rapprochement de celles-ci de leurs ancêtres et accentue le lien entre les morts et les vivants. Ce rapprochement est source de sécurité dans la mesure où les vivants bénéficient de la protection de leur vie et de leurs récoltes de la part des morts et des dieux. Ces résultats sont confirmés par Y S. Zanga et N V Coulibaly (2003) qui soutiennent que la logique animiste est celle qui prédomine notamment chez les populations rurales en Afrique subsaharienne. Elle est donc celle que partagent, le plus souvent, non seulement les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les forgerons, les cordonniers, etc., mais aussi les responsables villageois qui dirigent les organisations paysannes et interagissent directement avec les agents de développement. Dans les villages, elle détermine, dans une large mesure, les attitudes et comportements des populations au cours de la conception et la réalisation des projets de développement économique et social. L'on considère que le bien-être social d'un individu est indissociable de celui des membres de sa famille et de celui de la communauté entière. Par ailleurs, l'on pense que la

⁸Goboué: un village de la tribu ayant adhéré au regroupement

communauté des humains est celle du monde des vivants, du monde visible. Celui-ci cohabiterait avec un autre : le monde des invisibles qui comprend les puissances (fétiches), les esprits (y compris ceux des ancêtres) et les djinns. Les invisibles seraient très puissants, se manifesteraient sous des formes diverses et se trouveraient partout parmi les vivants, dans la forêt, dans les cours d'eau, sur les montagnes, etc. Ils auraient la capacité non seulement de veiller au bien-être des vivants, mais aussi de leur poser des problèmes quand ils sont fâchés. D'où l'existence des rites, des sacrifices propitiatoires, des tabous et des règles de conduite sociale, afin que les vivants continuent de bénéficier de la grâce et de l'assistance des invisibles dont le rôle premier et la fonction sont la médiation. Dans cet animisme, les puissants sont en fin de compte des intermédiaires entre les vivants et Dieu qui, sans être désigné par le même nom que celui des religions monothéistes révélées, est le plus souvent le destinataire final des incantations et prières. Les pratiques de cette logique animiste ne sont pas reconnues comme constitutives d'une représentation porteuse d'une efficacité quelconque, mais pis, elles sont combattues comme l'obstacle majeur à tout progrès en Afrique. Elle est vue à travers le prisme des religions révélées comme paganisme, magie, superstition et, par les modernisateurs rationnels, comme ignorance, obscurantisme, opium du peuple.

Il ressort de même que le regroupement n'a pas eu d'écho favorable chez les populations de Zahidougba et de Niéprouboué. Selon ces populations, même si le regroupement est source de développement, il est aussi facteur de séparation des vivants des morts, qui est aussi cause de rupture entre les cadres et les villageois. Pour S. Hoibian (2011), le regroupement favorise l'unité qu'il voit comme la propriété d'un ensemble, unité dont toutes les parties sont intimement unies. Celle-ci peut tout à la fois signifier une unité des valeurs, des normes, un projet commun. C'est ce que Putnam appelle « *un ensemble de relations, de valeurs et de normes communes et de confiance qui permet une action collective en vue d'objectifs partagés* ». Pour lui, le vivre ensemble entraîne la réduction des inégalités c'est-à-dire la réduction « *des écarts entre les individus et les groupes sociaux [soient] réduits ou du moins acceptables* ». La cohésion sociale recouvre également la recherche de la lutte contre les exclusions (prise en charge du handicap, des personnes âgées, aide aux familles vulnérables...) et les mécanismes de redistribution et de protection sociale.

Mais la cohésion sociale dépasse le périmètre traditionnel de l'action sociale qui intervient traditionnellement en réparation des ruptures pour s'intéresser aux modes de création des liens sociaux, intégrant le "vivre-ensemble" et la citoyenneté. La cohésion sociale est la force des liens sociaux qui unissent les membres d'un groupe social. A ce titre, la participation à la vie sociale, que ce soit à travers l'engagement politique, associatif, ou syndical, peut en constituer un marqueur.

Le vivre ensemble est également promoteur de bien-être. S. Hoibian (op.cit.) rapproche son concept de bien-être à ce que le Conseil de l'Europe définit comme étant « *la capacité de la société à assurer le bien-être de tous et d'éviter les disparités et les polarisations [...] le bien-être ne peut être atteint s'il n'est pas partagé. Une partie de l'humanité ne peut vivre bien si l'autre est dans le mal-être ou si elle y parvient aux dépens des générations futures, en léguant à ses propres enfants et petits-enfants un monde incertain, aux ressources appauvries* ».

Conclusion

On retiendra donc que chez les populations du milieu rural en général et celle du milieu rural Dida en particulier, les projets dits de développement ne sont pas toujours les bienvenus. En effet dans ce milieu, l'adhésion à un projet de relocalisation des villages suppose la prise en compte de plusieurs facteurs.

D'abord les pratiques sociales et culturelles autour de l'espace villageois jouent un rôle déterminant dans les projets de regroupement des villages. A Niéprouboué et Zahidougba, le rapport des populations à leurs ancêtres, leur rapport au patrimoine foncier, le type de religion pratiquée et leur conception de l'espace villageois ont favorisé la non-affiliation de celles-ci au regroupement des villages de la tribu.

Ensuite, la qualité des rapports entretenus par les populations des milieux ruraux et les investisseurs influe sur la réussite des projets de développement. Les rapports conflictuels entre des habitants de Zahidougba et de Niéprouboué avec certains cadres ont provoqué un échec du projet de regroupement des villages de la tribu.

Enfin, le regroupement, même s'il favorise l'acquisition d'infrastructures socioéconomiques, a de nombreux inconvénients. Selon les populations villageoises de Zahidougba et Niéprouboué, le regroupement freine la cohésion sociale, sépare les villageois de leurs ancêtres et entraîne l'éloignement des plantations.

Bibliographie

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2005, « *les rapports entre génération ont une histoire. Accès à la terre et gouvernementalité locale en pays Gban (Côte d'Ivoire)* », Montpellier, Afrique contemporaine.

BACHELARD Gaston, 1967, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris Vrin.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1970, *La reproduction : Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit.

DASRE Armand et HERTRICH Valéry, 2017, *comment aborder les pratiques religieuses en Afrique Subsaharienne ? les enseignements d'une enquête longitudinale en milieu rural malien*, Paris, INED.

DE SARDAN Jean Pierre Olivier, 1995, *Anthropologie et développement, essai en sociologie anthropologique du changement social*, Paris, KARTHALA.

DIBY Kouakou Martin, 2013, « *l'impact de la politique de développement urbain sur l'environnement à Abidjan* », Lomé, LARDYMES.

GADOU Dakoury Mathias et KIGBAFORI Hervé Ouattara, 2006, « *allochtonie et autochtonie, rapports autour de la terre : une étude de cas à Akroaba, Akoudjekoa et Ono 14, dans le Sud-est ivoirien* », Montpellier, les frontières de la question foncière.

GUIMELI Christian, 1999, *la pensée sociale*, Paris, presse universitaire de France.

HOIBIAN Sandra, 2011, *Baromètre de la cohésion sociale Pour l'opinion, la cohésion sociale repose sur les efforts de chacun et l'action des pouvoirs publics*, D.G.C.S.M.A., Paris.

MARX Karl, 1850, *les luttes de classe en France 1848-1850*, Québec-Chicoutimi "Les classiques des sciences sociales".

MORA Olivier et RIBA Guy, 2008, *les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030*, Paris, Quae.

ST-PIERRE Céline, 2008, *Éduquer au vivre-ensemble dans une perspective interculturelle : Que faut-il attendre de l'école et de l'éducation dans le contexte actuel de la société québécoise caractérisée par un pluralisme culturel, religieux et linguistique croissant ?* Montréal, Canada.

WEISS Pierre, 2012, *La fabrication du regroupement sportif « communautaire » enquête sociologique sur les clubs de football « turcs » en France et en Allemagne*, Paris, presse universitaire de France

ZIRI Boniface Gbaya, 2005, *Problèmes de regroupement des villages bété (Côte d'Ivoire) Contribution à l'analyse des obstacles socioculturels au développement*, Paris, L'Harmattan.

ZANGA Youssouf Sanogo et COULIBALY Nabé-Vincent, 2003, *Croyances animistes et développement en Afrique subsaharienne*, Horizons philosophiques, 13(2), 139-152. doi:10.7202/801242ar Herder (1744-1803)

Rapport Commission Scientifique Du TRAVAIL, 1990.

Rapport Ministère d'Etat du plan et du développement-Union Européenne, 2006.

Rapport plan national de développement 2012-2015, tome ii : diagnostique politique, économique social et culturel.

Rapport social statistique suisse, 2015.

Rapport UVICOCI : bilan des activités, 2002-2013

Le Japon aux Conventions de Genève (1949), *Nouveau répertoire de droit*, Paris, Dalloz, p. 767.